

DÉFENSE

Échange de Notes constituant un Accord modifiant l'Accord constitué par l'Échange de Notes du 25 septembre 1990 relatif à la Convention du 19 juin 1951 entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sur le statut de leurs forces et à l'Accord supplémentaire du 3 août 1959 complétant ladite Convention, y compris les Accords qui s'y rapportent (avec Protocole)

Bonn, le 12 septembre 1994

Signé par le Canada le 12 septembre 1994

DROIT DE LA GUERRE

Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles)

Genève, le 10 octobre 1980

Signé par le Canada le 10 avril 1981

Ratifié par le Canada le 24 juin 1994

En vigueur pour le Canada le 24 décembre 1994

RTC 1994/19

ENVIRONNEMENT

Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (avec annexes)

Ottawa, le 14 septembre 1993

Signé par le Canada le 14 septembre 1993

En vigueur pour le Canada le 1er janvier 1994

NOTE: Signé à Ottawa, les 12 et 14 septembre 1993, à Mexico, D.F., les 8 et 14 septembre 1993 et Washington, D.C., les 9 et 14 septembre 1993

RTC 1994/3

ENVIRONNEMENT

Accord relatif à la création d'un institut interaméricain de recherches sur les changements à l'échelle du globe

Montevideo, le 13 mai 1992

Signé par le Canada le 25 mars 1993

En vigueur pour le Canada le 12 mars 1994

RTC 1994/28